

## INTITULE DU POSTE

ENSA MARSEILLE-2024-1778234-PROF  
SHSA cat 1 n°1INTITULE LONG DU  
POSTE

Professeur.e / Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture / Catégorie 1

## ELEMENTS ADMINISTRATIFS

<b>Versant :</b>	Fonction publique de l'Etat
<b>Corps :</b>	PROFARCH
<b>Catégorie :</b>	A
<b>Poste ouvert par concours</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2025

## LOCALISATION DU POSTE

<b>Région</b>	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
<b>Département</b>	Bouches-du-Rhône (13)
<b>Adresse</b>	2, place Jules Guesde, 13003 Marseille

## EMPLOYEUR présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Institut Méditerranéen de la Ville & des Territoires regroupe l'ENSA•Marseille, l'Institut d'Urbanisme & d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université, l'antenne de Marseille de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage. Seule école d'architecture en PACA, l'ENSA•M accueille 1100 étudiant.e.s de toute la France, dont la Corse. En réponse aux enjeux contemporains, elle forme des architectes capables d'un engagement politique par l'architecture. Des partenariats l'ancrent dans son territoire, offrant des terrains contrastés aux travaux menés dans ses formations :

. **Licence.** Chaque année est teintée par un thème (**Géographie, Ressources, Politique**) décliné dans les semestres, chacun ayant 4 Unités d'Enseignements (**Projet, Représentations, Construction, Vision du monde**).

. **Master.** Une thématique transversale Repenser les processus de projet explore 4 axes (Prendre soin de l'existant, Spécificités des territoires, Habiter demain, Ressources & écosystèmes méditerranéens). Les semestres sont composés de studios associés à des TD exploratoires pluridisciplinaires, de séminaires recherche, de cours de théorie, de cours d'environnement professionnel.

. **Doctorat.** Il est organisé par le DREAM et rattaché à l'ED 355 *Espaces, Cultures, Sociétés* - AMU.

L'ENSA•M a aussi une alternance, un double-cursus architecte-ingénieur, **une** Formation Professionnelle Continue, une Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre.

**L'ENSA•M souhaite développer** des formations et enseignements communs à l'IMVT.

## DESCRIPTIF DU SERVICE présentation des activités scientifiques de l'école

Outre la recherche fondamentale, l'ENSA•M développe la recherche-action, la recherche-crédation et la recherche par projet. Elle accueille deux laboratoires aux équipes constituées d'enseignant.e.s-chercheur.e.s, d'ingénieur.e.s de recherche, de membres extérieurs et de doctorant.e.s.

. **INAMA** est centré sur l'époque contemporaine (du XIXe siècle à nos jours) et l'aire régionale méditerranéenne. Il aborde les questions de productions doctrinales et de projets à diverses échelles, déclinant une thématique générale sur les rapports entre dynamiques globales et locales, avec notamment : la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain, les transferts et adaptations des normes et modèles, la construction des

postures méditerranéistes, les jeux d'acteurs entre experts et politiques, les doctrines et pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

. **Project[s]** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, des arts, de l'ingénierie et du design. Il étudie les savoirs en actes dans le projet et cherche à déterminer sous quelles formes ils sont sollicités et produits. Cette approche disciplinaire comme interdisciplinaire du projet se développe à travers 4 axes : Pédagogie réflexive du & pour le projet ; Territoires & objets multiscalaires en projet ; Ambiances, environnement & projet ; Faire œuvre : art & projet architectural.

Quelques enseignant.e.s-chercheur.e.s sont membres d'autres laboratoires.

**DESRIPTIF DU POSTE** missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSA•M recrute un.e enseignant.e-chercheur.e dans le champ des SHSA afin d'en renforcer les enseignements, en cohérence avec son programme pédagogique et en lien avec les enseignant.e.s-chercheur.e.s du champ et hors champ. Il.elle est engagé.e dans une recherche active et repérée au sein de sa communauté scientifique, traitant des problématiques sociales et anthropologiques contemporaines relatives aux territoires urbains méditerranéens, dans la perspective de celles portées par l'IMVT.

### MISSIONS

Dans le cadre de l'IMVT, pour l'ENSA•M, le/la candidat.e doit :

- . coordonner l'ensemble du champ SHSA,
- . concevoir et proposer une politique de formation dans le champ SHS et en organiser la mise en œuvre (coordination, passerelles et enseignements transversaux au sein de l'IMVT).
- . développer, coordonner et animer des réseaux de coopérations universitaires dans le cadre de l'IMVT et d'AMU.

### CHARGES PEDAGOGIQUES

. Licence

L'enseignant.e apporte un regard spécifique sur le territoire marseillais au prisme des sciences sociales, en particulier de la socio-anthropologie de l'habitat. Il.elle assure des CM (L1 et L3), et initie notamment les étudiant.e.s à l'enquête de terrain (TD pluridisciplinaire associé au projet en L2).

. Master

L'enseignant.e assure au moins des TD d'introduction à la recherche, un séminaire (compris mémoires TPE-R) et les CM correspondants, orientés vers des thématiques relatives aux villes et espaces urbains méditerranéens, et aux questions contemporaines de sa discipline (situations et conflits post-coloniaux, vulnérabilités et processus d'invisibilisation, enjeux patrimoniaux et d'héritages, conflits de mémoires). Il.elle pourra être amené.e à participer à des enseignements transversaux (enquêtes de terrain) articulés aux studios de projet (architectural & urbain).

. Doctorat

L'enseignant.e suit et dirige des thèses en Architecture (au prisme des SHS) en relation avec l'ED 355 d'AMU, et contribue activement à l'animation d'un séminaire doctoral.

### CHARGES SCIENTIFIQUES

L'enseignant.e intégrera un laboratoire de l'école et sera en mesure d'en assurer la (co-)direction (animation et coordination de la vie scientifique et administrative du laboratoire).

Il.elle s'impliquera dans les activités et le rayonnement scientifiques de l'ENSA•M et de l'IMVT ; spécifiquement dans une recherche inscrite dans le champ SHS en lien avec les autres champs. Il.elle contribuera à la production de connaissances sur les patrimoines, mémoires et héritages des territoires méditerranéens.

Il.elle s'attachera à valoriser les résultats de la recherche en direction des mondes académiques et culturels et vers le grand public.

Il.elle portera des collaborations avec l'autre laboratoire de l'ENSA•M, ceux d'IUAR-AMU et de l'ENSP, ainsi qu'avec des laboratoires extérieurs (échelles locales, (inter-)nationales).

Il.elle assurera l'accompagnement et l'insertion des doctorant.e.s au sein du laboratoire et dans l'enseignement.

**CONDITIONS PARTICULIERES D EXERCICE** spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

### Cadre

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

A l'ENSA•M, l'enseignement est centré sur celui du projet architectural & urbain, attentif à l'échelle de l'édifice, conforté par les disciplines connexes. L'école comprend nombre de praticien.ne.s (architectes, urbanistes, ingénieurs, artistes) et des chercheur.e.s, architectes de formation ou issu.e.s de disciplines universitaires.

Le/la candidat.e partage ses charges pédagogiques au moins entre la licence et le master, toutes formations confondues.

### **Obligations de service**

- . Encadrement : rapports d'études, mémoires recherche, rapports de stages en entreprise et en laboratoire.
- . Coordination.s pédagogique.s relatives aux enseignements du/de la candidat.e.
- . Participation aux jurys (primo-entrants, rapports d'étude, PFE, TPE-R, HMONP).
- . Implication dans les instances et la vie de l'ENSA•M et de l'IMVT.
- . Participation aux événements de l'ENSA•M et de l'IMVT et à leur rayonnement (valorisation et diffusion des travaux).

## **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE**

### 1 - Expériences et compétences requise pour le concours

Le/la candidat.e fera état d'une expérience et de compétences confirmées dans la plupart des missions détaillées ci-dessus, tant dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la recherche, en école d'architecture ou autres établissements, en France et/ou à l'étranger (tous cycles confondus).

- . Bonne connaissance des grands enjeux architecturaux, urbains et paysagers contemporains, en particulier dans le cadre méditerranéen.
- . Aptitude à concevoir, mettre en œuvre, piloter et développer des projets pédagogiques et scientifiques pluridisciplinaires et des partenariats idoines autour de thématiques et problématiques contemporaines architecturales, urbaines et paysagères.
- . Savoir-être : écoute, respect, esprit d'équipe, initiative, intégrité, efficacité.

### 2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche

Préciser le rattachement actuel à un collectif pédagogique et/ou de recherche :

- . une école doctorale ;
- . un ou des laboratoires de recherche (membre ou associé.e) et statut (GRF, UR, UMR...);
- . un ou des réseaux scientifiques ;
- . un ou des collectifs pédagogiques ;
- . autre.s...

### 3 - Diplômes et/ou expériences professionnelles requis (selon catégorie du concours et spécificités du profil)

- . HDR en SHS (sociologie / anthropologie) obligatoire.
- . Une grande expérience de terrain en France comme à l'étranger, en particulier dans les espaces méditerranéens est obligatoire.
- . Une connaissance approfondie des mondes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage dans ces territoires spécifiques est, de fait, nécessaire.
- . Le/la candidat.e doit être l'auteur.e d'une production scientifique affirmée et reconnue dans son champ disciplinaire en lien avec les thématiques et enjeux précités.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **Autres informations**

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

### **Décret 2018-105 du 15-02-2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des ENSA**

Notamment pour le concours, les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### **Liste de pièces à fournir**

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ENSA(P) <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### **Modalités de recrutement**

Les candidatures seront examinées par le Comité de Sélection de l'ENSA•Marseille correspondant au profil.

## CANDIDATURE

**Lien du site** <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

**Personne à contacter** [camille.madinier@marseille.archi.fr](mailto:camille.madinier@marseille.archi.fr)